



LE JOURNAL DU SMICTOM DU GIENNOIS

*Donner un sens durable
à nos déchets*

N°42 - DECEMBRE 2025

www.smiictom-gien.com

Comment être bien informé

**Fêtes de fin d'année,
collectes décalées**

Page 2

**Fêtes de fin d'année,
trop de déchets**

Page 3

**Les bonnes résolutions
2026**

Page 4



Le mot du Président

L'année 2025 se termine avec un bilan satisfaisant pour notre collectivité.

Ce fut une année de transition pour le SMICTOM, une année d'adaptation pour nos administrés, une année qui permettra d'améliorer la qualité et la fiabilité du service. Tout n'a pas été parfait, il faut être honnête et le reconnaître mais les grands changements apportés depuis l'été 2024 finissent par porter leurs fruits.



Je salue nos performances de tri, qui se sont envolées avec le bac de tri désormais à domicile dans la majorité des foyers. Les tonnages collectés sont bons, le tri est satisfaisant. Les actions quotidiennes et le travail accompli par les agents, main dans la main avec les élus, permettent de chasser les doutes, d'apporter les bons conseils, d'être réactifs et efficaces pour obtenir des résultats encore meilleurs à l'avenir.

Il n'est pas question pour le SMICTOM de se reposer sur ses lauriers : il y a encore des grandes choses à faire pour permettre à chacun de jeter différemment, de trier mieux, de valoriser autrement. Plus que jamais la bonne vieille poubelle se fait voler la vedette par le bac de tri, le compostage, la seconde main... On ne lâche rien !

Je vous souhaite une excellente fin d'année 2025, de belles fêtes, et, avec de l'avance, mes meilleurs vœux pour l'année 2026.

SMICTOM
Syndicat Mixte de Collecte et de Traitement des Ordures Ménagères

Le Président,
Yves BOSCARDIN

COMMENT ÊTRE BIEN INFORMÉ

Il n'échappera à personne que nos sociétés modernes tendent à une communication de plus en plus numérique. Soucieux de n'oublier personne, le SMICTOM du Giennois est actif sur les supports numériques autant que sur des documents version papier.



Le premier document de référence est le **calendrier des collectes**. Celui-ci est encarté à chaque numéro de fin d'année du **Journal du SMICTOM**. Sur ce document, vous trouvez toutes les informations sur les jours de collecte des bacs de tri ou des bacs à ordures ménagères. Pour aller plus loin et être averti en temps réel de toutes les informations, il existe la **page Facebook "Smictom du Giennois"** et l'application gratuite **Panneau Pocket** téléchargeable via le QR code. Grâce à cette application, vous recevrez des notifications en direct sur les collectes et les déchèteries.

N'oubliez pas le site internet du SMICTOM qui vous permettra d'obtenir de nombreuses informations :

www.smictom-gien.com

Enfin, n'hésitez pas à consulter les sites et réseaux de votre commune qui nous relayons les informations et qui les partagent ensuite.



FÊTES DE FIN D'ANNÉE, COLLECTES DÉCALÉES

Les bons gestes #1



Offrir c'est aussi se tourner vers les articles de seconde main ou reconditionnés.

En cette période de fêtes, le SMICTOM vous rappelle que les collectes du jour de Noël et du Jour de l'an sont décalées. Pensez à consulter votre calendrier des collectes.

COLLECTES DU VENDREDI 26 DÉCEMBRE

(à la place du jeudi 25 décembre)



Châtillon sur Loire



Bonny sur Loire, Briare (Centre), Châtillon sur Loire et Ousson sur Loire

COLLECTES DU SAMEDI 27 DÉCEMBRE

(à la place du vendredi 26 décembre)



Adon, Autry le Châtel, Batilly en Puisaye, Bonny sur Loire, Breteau, Briare (Centre), Cernoy en Berry, Champoulet, Dammarie en Puisaye, Escrignelles, Faverelles, Feins en Gâtinais, Gien (Hyper Centre uniquement), Ouzouer sur Trézée, Pierrefitte ès Bois et Thou

Les bons gestes #2

COLLECTES DU VENDREDI 2 JANVIER

(à la place du jeudi 1er Janvier)



Châtillon Coligny, La Chapelle sur Aveyron,
Langesse, Le Moulinet sur Solin, Nogent sur
Vernisson et Sainte Geneviève des Bois



Briare (centre et Hameaux & écarts)

COLLECTES DU SAMEDI 3 JANVIER

(à la place du vendredi 2 Janvier)



Briare (centre et Hameaux & écarts), Gien (Hyper
centre et Hameaux & écarts)



Châtillon Coligny, Le Charme, Montcresson, Nogent sur
Vernisson, Saint Maurice sur Aveyron et Sainte Geneviève
des Bois



Offrir ne veut pas forcément dire acheter.
Donner, c'est éviter de produire un déchet.

PENSEZ À PRÉSENTER VOS BACS LA VEILLE AU SOIR DU JOUR DE COLLECTE

TOUS LES EMBALLAGES
ET TOUS LES PAPIERS
VONT DANS LE BAC DE TRI

FÊTES DE FIN D'ANNÉE, TROP DE DÉCHETS

La période des fêtes correspond malheureusement à un pic de consommation (grands repas, cadeaux, décoration...) et donc à une production de déchets plus importante qu'en temps normal. Alors un seul mot d'ordre : **TRIEZ !**

Les bons gestes #3



LE VERRE

c'est une autre affaire...

Triez vos emballages en verre
dans les conteneurs à verre



Pour des cadeaux neufs, privilégiiez les
objets ou appareils **durables et réparables**.

LES BONNES RÉSOLUTIONS 2026

JE SORS MES BACS
LA VEILLE AU
SOIR

Je ne jette pas
les ordures
ménagères dans
le bac de tri

Je trie uniquement
des emballages et
du papier dans le
bac de tri, et du
verre dans les
conteneurs

J'apprends par cœur
les jours de collecte et
je garde en évidence
le calendrier du
SMICTOM

Je nettoie de
temps à autre
mes bacs

Je me souviens qu'il y
a 3 jours dans l'année
où les bacs ne sont
pas collectés : 1er de
l'an, 1er Mai et 25
Décembre

Je respecte le
travail difficile des
ripeurs qui doivent
également
respecter les
administrés et le
matériel

Tout le monde peut
se tromper : Je
signale un défaut
de collecte au
SMICTOM,
calmement et
posément

Je jette moins,
j'évite le
gaspillage

JE TRIE
DAVANTAGE

Je fais du
compost

JE TIENS LES 11 RÉSOLUTIONS PRÉCÉDEMMENT ÉNUMÉRÉES

Bravo et respect !

Les bons gestes #4

C
O
L
O
R
I
A
G
E



Apprenez à consommer des **produits frais et locaux en circuits courts, non transformés**.

Prenez le temps de confectionner, en famille ou entre amis, un repas inoubliable.

N'oubliez pas la saisonnalité de certains fruits et légumes qui, de ce fait, n'ont pas nécessairement leur place sur nos tables. Evitez la **surconsommation** et le **gaspillage**.

Pour les appareils ou jouets, choisissez des **piles rechargeables**, dont la durée de vie est plus longue.

Pour les sapins, après les fêtes, **replantez** le, **donnez** le à des chèvres, en **copeaux au compost** ou **apportez** le à un point de collecte de déchets verts ou de sapins, ne gardez que les décorations !